



MAIRIE
DE
CUISEAUX ✠
71480

**PROCES VERBAL
DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAORDINAIRE
Du 06 FEVRIER 2025**

B.P. 6 - Place Puvis de Chavannes

Tél. 03 85 72 70 60

Fax 03 85 72 51 09

Mail : mairie-cuiseaux@wanadoo.fr

L'an deux mille vingt-cinq, le six du mois de février le Conseil Municipal de la Commune de Cuiseaux s'est réuni en salle du conseil municipal en séance extraordinaire sous la présidence de Madame Françoise JAILLET, maire.

Présents ; JAILLET Françoise, MAITRE Gilles, ROCHET Annie, RODOT Bertrand, RIVOIRE JACQUINOT Carole, BACAER Julien, FAUVEY Audrey, GEROLT Magali, JACQUES Pascal, LEROY Christian, PONCET Jean-Michel, SEVESTRE Delphine, UNY Fanny, VULLIEZ Fabien.

Procuration : BERTHAUD Emmanuel pouvoir donné à JACQUES Pascal

TOTA FENIET Virginie pouvoir donné à JACQUES Pascal

Absent excusé : de COURTIVRON Gilles

Absente : MICHEL Ketty

Secrétaire : JACQUES Pascal

1/ DETR 2025 :

🚩 2025-01 – ANCIEN HOPITAL – PHASE 2- - DECONNEXION DE LA PARTIE HISTORIQUE ET AMENAGEMENT DU REZ DE CHAUSSEE – ENGAGEMENT DES ETUDES D'AVANT PROJET DEFINITIF

Vu le Code de la Commande Publique

Vu les règlements d'intervention de l'Etat DETR/DSIL 2025, de la région Bourgogne Franche-Comté (Centralités Rurales en Région)

Considérant les travaux du groupe de travail de l'ORT dédié à l'Ancien Hôpital

Considérant les études d'avant-projet rendues par l'équipe de maîtrise d'œuvre

Madame la Maire présente aux Conseillers municipaux le projet de requalification du rez-de-chaussée de la partie historique de l'Ancien Hôpital : la partie historique a vocation à être déconnectée physiquement de la partie contemporaine, pour accueillir au rez-de-chaussée un nouvel espace ouvert aux activités des associations et aux habitants de la commune, comprenant sur plus de 400 m² :

- Une salle de réunion modulable (51,3 m²)
- Une salle de réception avec une présentation de l'histoire de Cuiseaux (47,5 m²)
- La salle des mariages dans l'ancienne chapelle (sous réserve d'accord du Procureur de la

République), qui pourra également accueillir des expositions : 51,9 m²

- 3 salles d'exposition (respectivement : 18,2 m², 18,8 m², 20,8 m²)
- Un office traiteur (11,8 m²), qui permettra uniquement la remise en température des plats
- Un bloc sanitaire hommes et femmes, accessible aux PMR 9,5 m²)
- Une chaufferie (21,2 m²)
- Local ménage (9,5 m²)
- Local lavage (16,6 m²)
- Les volumes demeurant concernent le hall d'entrée, les couloirs et les voies d'accès au 1^{er} étage (environ 100 m²)



Source : Zanin & Gautheron Architectes®

Le groupe de travail de l'ORT dédié au site de l'Ancien hôpital a validé l'avant-projet, réaffirmant la pertinence de la réhabilitation des diverses composantes du lieu sachant les besoins recensés parmi les associations et habitants.

Les membres du groupe de travail n'ont toutefois pas arrêté leur choix sur le système de chauffage (PAC, géothermie, pellets sont les trois solutions étudiées).

Madame la Maire précise que les techniciennes du Conseil Régional (qui porte le dispositif Centralités Rurales en Région) sont associées au projet, aussi bien pour son opportunité au regard de la stratégie de revitalisation que pour ses aspects techniques (isolation, consommation et type d'énergie, organisation du chantier).

Madame la Maire présente le plan de financement prévisionnel d'opération :

Dépenses		Recettes		
Description	Montant € HT	Description	Montant € HT	Part
Etudes techniques	38 200 €	Etat - DETR 2025 - attendue	347 193 €	35%
Etude structure - TECO	11 200 €	Région BFC - C2R - attendue	446 391 €	45%
Economiste de la construction - ME2CO	11 000 €	Autofinancement	198 396 €	20%
Electricité / fluides - PROJELEC	16 000 €			
Honoraires	36 729 €			
Plan topo - SOULAGE/BOUILLIER GE	2 000 €			
Contrôle technique - ALPES CONTRÔLE	9 129 €			
CSPS - SOCOTEC	4 620 €			
AMO démolition et désamiantage - TAUW France (Dijon)	20 980 €			
Avant-projet définitif, Permis de construire et Autorisation de travaux	25 050 €			
APD+PC/AT - Zanin & Gautheron Architectes (Tournus)	25 050 €			
Maîtrise d'œuvre - phase opérationnelle	62 000 €			
MOE - missions PRO/DCE à AOR	62 000 €			
Travaux	830 000 €			
Total	991 979 €	Total	991 979 €	100%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide ::

- **DE VALIDER** le projet tel que présenté ci-dessus et son plan de financement et d'engager les études permettant d'aboutir à l'Avant-Projet Définitif
- **D'INSCRIRE** le montant des prestations et des travaux de l'opération au budget de l'exercice en cours
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tous documents s'y rapportant, à prendre toutes décisions et à entreprendre toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Prochain conseil municipal le mardi 11 mars 2025 à 18h45

Cuseaux, le 6 février 2025
La séance est levée à 20h34

Le secrétaire,

Pascal JACQUES



La Maire,

Françoise JAILLET.


